

## Contrats de télécommunication mobile

Paragraphe 25 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2)  
 Divulcation des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier : 2021-2022  
 Trimestre : avril à juin

Nom du fournisseur	Type d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires *		Coût d'acquisition trimestriel	Coût de service mensuel
		Actifs	En réserve		
Rogers	Cellulaire	263	0	- \$	6 749,37 \$
Rogers	Tablette	7	0	- \$	211,93 \$
Rogers	Clé Internet	0	0	- \$	- \$
Telus	Cellulaire	679	8	3 653,72 \$	21 453,02 \$
Telus	Tablette	19	2	- \$	248,96 \$
Telus	Clé Internet	5	0	- \$	109,61 \$